

COMMUNE D'ARBAZ

COMPTES DE L'EXERCICE 2021

Convocation page 2

A. MUNICIPALITE

Message introductif	page 3 - 7
Aperçu du compte administratif	page 8
Aperçu des indicateurs financiers	page 9
Bilans comparés aux 31 décembre 2020 et 2021	page 10 - 13
Etat des actifs à amortir au 31 décembre 2021	page 14 - 15
Comptes de fonctionnement comparés selon les tâches	page 16
Comptes de fonctionnement comparés selon les natures	page 17
Comptes d'investissement comparés selon les tâches	page 18
Comptes d'investissement comparés selon les natures	page 19
Compte financier et de clôture	page 20
Renseignements complémentaires relatifs à la situation financière	page 21 - 22
Tableau des possibilités d'investissement	page 23
Rapport du réviseur	page 24 - 25

B. BOURGEOISIE

Message introductif	page 26 - 27
Bilans comparés aux 31 décembre 2020 et 2021	page 28 - 29
Etat des actifs à amortir au 31 décembre 2021	page 30
Comptes de fonctionnement comparés selon les tâches	page 31
Comptes de fonctionnement comparés selon les natures	page 32
Comptes d'investissement comparés selon les tâches	page 33
Compte financier et de clôture	page 34
Rapport du réviseur	page 35 - 36

ATTENTION : Les deux assemblées n'ont pas lieu à la même date

L'assemblée **primaire** est convoquée **le 20 juin 2022 à 19h00**, au foyer de la salle polyvalente.

L'assemblée **bourgeoisiale** est convoquée **le 23 juin 2022 à 19h00**, au foyer de la salle polyvalente.

* * *

**Aux Citoyennes et Citoyens
de la commune d'Arbaz**

**Aux Bourgeoises et Bourgeois
de la commune d'Arbaz**

Arbaz, le 20 mai 2022

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Les Citoyen(ne)s sont invité(e)s à participer à l'**assemblée primaire municipale** le

LUNDI 20 JUIN 2022 A 19H00

au foyer de la salle polyvalente.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée du 16 décembre 2021
2. Présentation des comptes 2021
3. Rapport du réviseur
4. Approbation des comptes 2021 et décharge aux organes responsables
5. Acquisition du bâtiment bourgeoisial et de la maison Thérèse Carroz - Décision
6. Divers

ATTENTION : les deux assemblées n'ont pas lieu à la même date !

Les Bourgeois(e)s sont invité(e)s à participer à l'**assemblée primaire bourgeoisiale** le

JEUDI 23 JUIN 2022 A 19H00

au foyer de la salle polyvalente.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée du 23 décembre 2021
2. Présentation des comptes 2021
3. Rapport du réviseur
4. Approbation des comptes 2021 et décharge aux organes responsables
5. Cession du bâtiment bourgeoisial et de la maison Thérèse Carroz à la commune - Décision
6. Arrêt d'une procédure d'agrégation – Décision
7. Divers

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et vous remercions d'avance de votre participation.

Les comptes 2021 de la municipalité et de la bourgeoisie et les p.-v. des assemblées de décembre 2021 sont disponibles au bureau communal, pendant les heures habituelles d'ouvertures du guichet, 20 jours avant l'assemblée, ils peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la commune.

Les citoyennes et citoyens sont invités à poser leurs questions par écrit ou directement à secretariat@arbaz.ch jusqu'au dimanche soir précédant l'assemblée. Ainsi le Conseil sera en mesure d'y répondre de manière référencée.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

COMMUNE & BOURGEOISIE D'ARBAZ

Le Président
Jean-Michel BONVIN

Le Secrétaire
John TORRENT

MESSAGE INTRODUCTIF

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 a. 1 de la Loi sur les communes du 05 février 2004, le conseil communal a l'honneur de vous présenter les comptes de la commune pour l'année 2021.

1. Remarques préliminaires

Dans sa volonté de présenter la gestion financière, le patrimoine et les dettes de la commune de manière claire, l'administration communale publie la présente brochure. Le détail des comptes de fonctionnement et d'investissements de l'exercice sous examen peut être consulté sur le site internet de la commune ou obtenu auprès du secrétariat communal.

La comparaison avec les comptes 2020 et le budget 2021 fait ressortir les principales évolutions qui caractérisent l'exercice présenté. La présentation des comptes respecte les dispositions de la loi sur les communes du 5 février 2004 et de l'ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004.

2. Considérations générales

Les comptes communaux de l'année 2021 présentent un excellent résultat bien supérieur aux prévisions budgétaires.

Les différentes charges du ménage communal sont supérieures de 6 % (Fr. 436'612.-) par rapport au budget pour atteindre un total de Fr. 7'756'261.79 en 2021, amortissements compris. Les variations significatives sont expliquées au point 3.

En regard des comptes 2020, nous constatons une augmentation des charges de fonctionnement de 2.2 % (Fr. 168'028.-).

Les recettes, supérieures au budget de 26.2% (Fr. 1'732'697.-) s'élèvent à Fr. 8'348'796.94. Elles sont supérieures de 15.2 % (Fr. 1'098'082.-) au résultat 2020.

Finalement, le résultat des comptes de fonctionnement laisse apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 1'666'295.96 supérieure (Fr. 958'993.-) à celle dégagée en 2020 et bien supérieure au budget.

Les investissements nets, inférieurs de 38.80% (Fr. 494'839.-) au budget, s'élèvent à Fr. 779'760.81.

Des économies et/ou reports ont été réalisés notamment dans la participation communale pour le projet de local intercommunal du feu (- 20'000.-), l'aménagement des abris de protection civile (- 60'000.-), l'isolation du toit du bâtiment scolaire (- 54'717.-), le changement et la mise en conformité de l'éclairage du stade des Gonces (- 80'000.-), l'aménagement d'un local à l'entrée du bâtiment scolaire (- 45'000.-), la part communale à la correction des routes cantonales (- 37'381.-), la réfection des routes communales (- 41'683.-), la rénovation de l'éclairage public (- 30'000.-), l'aménagement de la déchetterie (- 30'000.-) et l'aménagement du territoire, LAT & RCCZ (- 72'113.-).

Aussi des recettes supplémentaires ont été enregistrées pour les taxes de raccordement au réseau d'eau potable (+ 21'023.-) et au réseau d'eaux usées (+ 18'432.-) et pour des subventions cantonales pour l'aménagement du territoire (+ 14'883.-).

Les investissements sont détaillés au point 3.2.

3. Principales caractéristiques des comptes 2021

Les recettes d'impôts sur le revenu, la fortune et foncier des personnes physiques sont supérieures aux prévisions établies. D'autre part des recettes extraordinaires d'impôt sur les gains en capital, sur les droits de mutations, sur les gains immobiliers et sur les successions et donations ont été enregistrées en 2021.

Par rapport au budget 2021, les variations importantes de certains postes (> de 10'000.-), et par conséquent de la marge d'autofinancement, s'expliquent dans le tableau suivant :

3.1 Compte de fonctionnement

Dicastère	Commentaires	Ecart	
		Charges	Revenus
Administration générale	Exécutif, charges de personnel (Adaptation en fonction de la proposition de la commission des finances et gestion)	+ 12'904	
	Frais de représentation	- 10'922	
	Amortissement du patrimoine administratif (taux de 30% appliqué pour le projet du centre du village)	+ 60'664	
Sécurité publique	Service du feu de l'Adret, chargé de sécurité et état-major en cas de catastrophe	- 14'582	
	Amortissement complémentaire abris PC de l'immeuble Central Side	+ 29'700	
	Prélèvement sur les financements spéciaux pour les abris PC de l'immeuble Central Side		+ 60'000
Enseignement et formation	Matériel informatique	- 20'000	
	Centre scolaire intercommunal	- 34'372	
	Contribution communale pour l'enseignement, écoles enfantines et primaires (augmentation du nombre d'élèves de 93 à 101 et de la contribution par élève)	+ 42'770	
	Contribution communale pour l'enseignement, cycles d'orientation (augmentation du nombre d'élèves de 24 à 28 et de la contribution par élève)	+ 28'214	
	Contribution communale aux frais d'écolage et de transport des élèves des cycles d'orientation	- 19'247	
Culture, loisirs et culte	Entretien des places et fontaines	- 15'260	
	Entretien des chemins pédestres	- 13'969	
	Fêtes religieuses (annulation de la Fête-Dieu)	- 12'000	
	Part communale au déficit de la paroisse (changement du pourcentage d'activité du chanoine)	- 18'757	
Santé	Participation au centre médico-social Sion-Hérens-Conthey	+ 20'381	
Prévoyance sociale	UAPE & crèche - Charges du personnel	+ 50'724	

Dicastère	Commentaires	Ecart	
		Charges	Revenus
Prévoyance sociale	UAPE & crèche – Entretien des bâtiments (conciergerie attribuée à une société de nettoyage)	+ 21'384	
	UAPE & crèche – Frais de repas	+ 36'966	
	Part communale à la crèche & nurserie d'Ayent	- 18'330	
	UAPE & crèche - Contributions des parents pour fréquentation et repas		+ 59'581
	UAPE & crèche - Subv. cantonale pour les salaires et le matériel éducatif		+ 38'709
	Participation communale aux institutions pour les handicapés et amortissement	+ 10'683	
Trafic	Frais d'entretien et d'éclairage publics	- 10'671	
	Entretien du réseau routier communal	+ 17'769	
	Déblaiement des neiges	+ 102'353	
	Amortissement routes communales et éclairage public	- 12'683	
	Vente de sel		+ 18'359
	Personnel d'exploitation des travaux publics	- 29'884	
	Amortissements véhicules et machines	+ 17'200	
Protection et aménagement de l'environnement	Entretien du réseau d'eau potable	- 28'146	
	Achat et entretien des compteurs d'eau	+ 48'081	
	Entretien du réseau d'eaux usées	+ 23'823	
	Amortissement du réseau d'eaux usées	+ 11'278	
	Récupération et broyage des déchets verts	- 25'908	
	Taxes ordures, rétrocessions et récupérations		+ 16'391
	Entretien des cours d'eau	+ 35'784	
	Subvention cantonale pour les travaux de protection contre les avalanches et les éboulements (Brune)		+ 12'894
	Edilité - Frais pour mise à l'enquête publique, contrôle d'implantation et levé de profils	+ 33'070	
	Amortissements aménagement du territoire (LAT)	+ 10'505	
	Edilité – Contributions diverses pour autorisations de construire, levés de profils, implantations et permis d'habiter		+ 74'878
Economie publique	Entretien du réseau d'irrigation	- 23'894	
	Contribution à la société Anzère tourisme SA	- 20'000	
	Amortissement projet de développement touristique (soldé)	+ 51'900	

Dicastère	Commentaires	Ecart	
		Charges	Revenus
Finances	Pertes sur créances fiscales et autres débiteurs	+ 12'005	
	Impôts sur les personnes physiques		+ 587'028
	Impôts prélevés à la source (permis de séjour)		- 14'018
	Impôts sur les gains en capital, sur les droits de mutations, sur les gains immobiliers et sur les successions et donations		+ 775'821
	Impôts sur les personnes morales		+ 42'667
	Intérêts de retard et frais récupérés		+ 20'393
	Intérêts des comptes courants et des titres		- 31'405
	Amortissement des actions de Télé Anzère SA	+ 24'990	

3.2 *Compte des investissements*

Durant l'exercice 2021, les investissements suivants ont été réalisés :

- ✓ Projet centre du village (Fr. 15'815)
- ✓ Acquisition parcelle 175 à la Lessière (Fr. 49'060)
- ✓ Acquisition du bâtiment Raiffeisen au Marais (Fr. 332'730)
- ✓ Archivage (Fr. 6'559)
- ✓ Aménagement des vestiaires du bâtiment scolaire (Fr. 5'283)
- ✓ Acquisition de tableaux de Paul-Emil Wyss (Fr. 7'920)
- ✓ Sonorisation de l'église (Fr. 4'957). Coût total Fr. 45'900.- financé par le fonds de rénovation de Fr. 40'943.39.
- ✓ Participation au financement des secours sanitaires (Fr. 1'409)
- ✓ Participation aux investissements cantonaux pour les institutions pour les handicapés (Fr. 4'840)
- ✓ Participation à la correction des routes cantonales (Fr. 12'619)
- ✓ Réfection route communale de Pro Long (Fr. 158'317)
- ✓ Aménagement d'un parking à la Chujale, 1^{ère} étape (Fr. 12'000)
- ✓ Dépôt des travaux publics, solde (Fr. 3'000)
- ✓ Réfection du réseau d'eau potable EP, route de Pro Long (Fr. 131'626)
- ✓ Réfection du réseau d'eaux usées EU, route de Pro Long et à la Riva (Fr. 92'991)
- ✓ Plan général d'évacuation des eaux PGEE (Fr. 8'519)
- ✓ Espace réservé aux eaux (Fr. 758)
- ✓ Participation à la 3^{ème} correction du Rhône (Fr. 3'506)
- ✓ Diagnostic de la zone à bâtir pour l'aménagement du territoire (LAT), 4^{ème} étape (Fr. 67'887)
- ✓ Participation au projet de réseau écologique OQE (Fr. 303)

Les recettes proviennent des encaissements des diverses taxes de raccordement (eau potable Fr. 61'023.- et eaux usées Fr. 43'432.-), d'une subvention cantonale pour l'aménagement du territoire (Fr. 14'883.-) et d'un remboursement de prêt par Comba Energies SA (Fr. 21'000.-).

4. Indicateurs financiers

Il peut être constaté à la lecture de l'aperçu des indicateurs financiers figurant dans les pages suivantes de ce message que, selon les critères cantonaux, en moyenne des années 2020 et 2021, le degré d'autofinancement est qualifié de « satisfaisant », la capacité d'autofinancement est qualifiée de « bien » et le taux du volume de la dette brute est qualifié de « très bien ».

Les taux d'amortissement ordinaires sont supérieurs aux exigences légales fixées par le canton.

La dette par habitant diminue par rapport à 2020 à Fr. 496.-. Elle est toujours considérée comme faible.

Les finances communales demeurent saines malgré les investissements réalisés et la politique appliquée par le Conseil permet de diminuer la dette tout en améliorant la qualité des services et des infrastructures.

5. Considérations finales

La marge exceptionnelle d'autofinancement de Fr. 1'666'295.96 permet de couvrir les amortissements légaux, le capital augmente à Fr. 6'648'066.49 et le résultat dégage un excédent de revenus de Fr. 592'535.15, largement supérieur aux prévisions budgétaires. La marge d'autofinancement couvre aussi les investissements nets consentis de Fr. 779'760.81. L'endettement diminue de Fr. 886'535.15.

L'endettement net par habitant s'élève à Fr. 496.-. A titre comparatif, l'endettement net moyen par habitant de toutes les communes valaisannes au 31.12.2020 s'élevait à Fr. 671.-.

L'exercice 2021 peut être qualifié d'excellent et la commune est en mesure de faire face à ses engagements.

En ce qui concerne les services autofinancés de l'approvisionnement en eau potable, de l'assainissement des eaux usées et du traitement des déchets, les informations suivantes peuvent être déduites des comptes 2021 :

- Le service d'approvisionnement et d'alimentation en eau potable est déficitaire de Fr. 63'935.93.
- Le service d'assainissement des eaux usées est déficitaire de Fr. 100'919.53.
- Le service de traitement des déchets est tout juste bénéficiaire de Fr. 4'471.95.

Pour les financements spéciaux des services déficitaires l'équilibre des comptes n'est pas respecté et donc contraire à la législation en la matière. Le Conseil communal devra par conséquent à court terme adapter les règlements respectifs d'utilisation et leurs taxes.

Le conseil réaffirme donc sa volonté de maintenir une gestion équilibrée des finances communales, en privilégiant les principes de subsidiarité, d'équité et de proportionnalité.

Fort de votre confiance et de votre soutien, le conseil communal s'engage résolument pour le développement harmonieux de la commune et la promotion de la qualité de vie à Arbaz.

Vous trouverez aux pages suivantes :

- Aperçu du compte administratif
- Aperçu des indicateurs financiers
- Situation des crédits d'engagement

Nous vous souhaitons bonne lecture et demeurons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez.

Avec nos cordiales salutations.

Votre administration communale

Aperçu du compte administratif

Compte
2020

Budget
2021

Compte
2021

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- CHF	6'543'411.93	6'407'850.00	6'682'500.98
Revenus financiers	+ CHF	7'250'715.20	6'616'100.00	8'348'796.94
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	707'303.27	208'250.00	1'666'295.96

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	707'303.27	208'250.00	1'666'295.96
Amortissements ordinaires	- CHF	1'044'822.06	911'800.00	1'040'760.81
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	33'000.00
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	337'518.79	703'550.00	-
Excédent de revenus	= CHF	-	-	592'535.15

Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	2'387'397.76	1'339'600.00	920'098.36
Recettes	- CHF	100'575.70	65'000.00	140'337.55
Investissements nets	= CHF	2'286'822.06	1'274'600.00	779'760.81
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	707'303.27	208'250.00	1'666'295.96
Investissements nets	- CHF	2'286'822.06	1'274'600.00	779'760.81
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	1'579'518.79	1'066'350.00	-
Excédent de financement	= CHF	-	-	886'535.15

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2020	2021	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	30.9%	213.7%	77.4%

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2020	2021	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	10.3%	21.0%	16.1%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2020	2021	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	11.5%	11.8%	11.7%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2020	2021	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	7.8%	18.9%	13.3%

4. Endettement net par habitant (I4)	2020	2021	Moyenne
(Dettes brutes moins PF réalisable par habitant)	1153	496	817

Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2020	2021	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	70.6%	61.3%	65.6%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

MUNICIPALITE D'ARBAZ**BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2020 ET 2021**

Désignation	31 décembre 2020	31 décembre 2021
1. ACTIF		
<u>Patrimoine financier</u>		
<u>Disponibilités</u>		
Caisse	Fr. 9'790.25	Fr. 1'243.45
La Poste	" 203'815.46	" 1'005'082.55
Banque Raiffeisen, compte courant	" 252'055.03	" 401'390.35
Banque Raiffeisen, rénovation Eglise	" 58'473.60	" -
BCVs, compte courant	" 1'699.00	" -
<u>Avoirs</u>		
Débiteurs impôts	" 1'320'888.36	" 1'154'638.61
Débiteurs divers	" 424'499.35	" 393'394.70
Bourgeoisie, compte courant	" 110'418.18	" 195'090.17
<u>Titres et participations</u>		
Actions CCF SA	" 1.00	" 1.00
Actions FMV SA	" 1.00	" 1.00
Actions ESR Multimedia SA	" 30'000.00	" 30'000.00
Actions OIKEN SA	" 500'000.00	" 500'000.00
Actions Télé Anzère SA	" 24'991.00	" 1.00
Participation café de la Laiterie	" 92'000.00	" 92'000.00
Part sociale CCS	" 1.00	" 1.00
Actions BCVS	" 7'366.00	" 7'366.00
Actions Téléveyonnaz SA	" 1.00	" 1.00
Prêt à la société de Laiterie	" 11'708.75	" 8'182.75
<u>Actifs transitoires</u>		
Charges payées d'avance	" 4'684.28	" 25'650.10
Recettes à encaisser	" 257'299.42	" 360'339.69
Impôts anticipés à récupérer	" 19'278.59	" 8'742.44
Total du patrimoine financier	Fr. 3'328'971.27	Fr. 4'183'125.81
<u>Patrimoine administratif</u>		
<u>Investissements</u>		
Détail des investissements	Fr. 8'007'000.00	Fr. 7'734'000.00
Prêts et participations permanentes	" 672'505.00	" 651'505.00
Total de l'Actif	Fr. 12'008'476.27	Fr. 12'568'630.81

Désignation	31 décembre 2020	31 décembre 2021
<u>2. PASSIF</u>		
<u>Engagements</u>		
<u>Dettes à court terme</u>		
Créanciers	Fr. 1'640'301.88	Fr. 1'885'956.42
BCVs, compte courant	" -	" 35'249.65
<u>Passifs transitoires</u>		
Recettes encaissées d'avance	" 64'475.70	" 85'665.30
<u>Entités particulières</u>		
Fonds de rénovation église	" 40'974.40	" -
<u>Provisions</u>		
Provisions pour pertes sur débiteurs	" 150'000.00	" 150'000.00
<u>Dettes à moyen et long termes</u>		
Banque Raiffeisen	" 780'000.00	" 760'000.00
Banque Cantonale du Valais	" 1'000'000.00	" 960'000.00
Banque Cantonale du Valais	" 300'000.00	" 280'000.00
Banque Raiffeisen	" 587'500.00	" 567'500.00
<u>Crédits LIM</u>		
Confédération - bâtiment communal	" 84'000.00	" 41'000.00
Confédération - routes-moloks	" 9'000.00	" -
Confédération - équip. publics	" 14'000.00	" -
Etat du Valais - bâtiment communal	" 120'000.00	" 80'000.00
Etat du Valais - routes-moloks	" 25'000.00	" 12'500.00
Etat du Valais - équip. publics	" 15'000.00	" -
<u>Engagements envers les financements spéciaux</u>		
Fonds abris PC	" 1'049'996.45	" 989'996.45
Fonds résidences secondaires	" 72'696.50	" 72'696.50
Total des Engagements	Fr. 5'952'944.93	Fr. 5'920'564.32

Désignation	31 décembre 2020	31 décembre 2021
<u>Fortune</u>		
Fortune initiale	Fr. 6'393'050.13	Fr. 6'055'531.34
Boni/(déficit) de l'exercice	" (337'518.79)	" 592'535.15
Total Fortune	Fr. 6'055'531.34	Fr. 6'648'066.49
Total du Passif	Fr. 12'008'476.27	Fr. 12'568'630.81
<u>Annexes au bilan :</u>		
<u>Engagements conditionnels :</u>		
Cautionnement envers la Raiffeisen pour Télé-Anzère	Fr. 1'000'000.00	Fr. 1'000'000.00
Cautionnement envers la Raiffeisen pour Anzère Tourisme SA	Fr. 240'000.00	Fr. 240'000.00
<u>Engagement solidaire avec les communes d'Ayent et de Grimisuat</u>		
- Triage forestier Lienne-Morge	Fr. 110'000.00	Fr. 110'000.00
<u>Engagement solidaire avec les communes d'Ayent, de Grimisuat et de Savièse :</u>		
- Centre Médico-Social Subrégional du Coteau	Fr. 400'000.00	Fr. 400'000.00
- ARPAC	Fr. 42'000.00	Fr. 42'000.00

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles

Assemblée primaire

OGFCo, art. 30, al. 2, litt.d,e + art. 69a et 69b

Exercice comptable 2021

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement net	Organe compétent: décision du		Montant	Conseil municipal décision du:	Montant	Assemblée Primaire décision du:				
			Conseil Municipal	Assemblée Primaire								
29.503	Projet centre du village	960'000	09.12.2019	18.12.2019	400'000	15.01.2021	400'000	25.02.2021	1'360'000	1'259'304	100'696	25.02.2028

Les crédits d'engagements de la compétence de l'Exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires

Assemblée primaire

OGFCo, art. 69c et art. 69d

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date information à l'assemblée primaire
620.314.02	Déblaiement des neiges	160'000.00	262'352.82	102'352.82	

Les dépassements de crédit budgétaires inférieurs à Fr. 50'000 ne figurent pas dans ce tableau

MUNICIPALITE D'ARBAZ

ETAT DES ACTIFS A AMORTIR AU 31 DECEMBRE 2021

Désignation	Valeur comptable au 01.01.2021	Investissements 2021	Subventions et participations 2021	Valeur à amortir au 31.12.2021	Amortissements		Valeur comptable au 31.12.2021
					Taux	Montants	
0. Administration							
Biens-fonds	374'000.00			374'000.00	10	38'000.00	336'000.00
Installations solaires	21'000.00			21'000.00	10	2'000.00	19'000.00
Carnotzet	14'000.00			14'000.00	10	1'000.00	13'000.00
Archivage	-	6'559.15		6'559.15	S	6'559.15	-
Projet centre village	173'000.00	15'814.65		188'814.65	30	56'814.65	132'000.00
Parcelles et bâtiments fam. Torrent	608'000.00	381'790.25		989'790.25	10	99'790.25	890'000.00
Parcelle et bâtiment centre du village	259'000.00			259'000.00	10	26'000.00	233'000.00
Bâtiment administratif	642'000.00			642'000.00	10	64'000.00	578'000.00
Total	2'091'000.00	404'164.05	-	2'495'164.05		294'164.05	2'201'000.00
1. Sécurité publique							
Acquisition abris Central Side	33'000.00			33'000.00	S	33'000.00	-
Total	33'000.00	-	-	33'000.00		33'000.00	-
2. Enseignement, formation							
Bâtiment scolaire	65'000.00	5'282.75		70'282.75	10	7'282.75	63'000.00
Salle gymnastique	313'000.00			313'000.00	10	31'000.00	282'000.00
Total	378'000.00	5'282.75	-	383'282.75		38'282.75	345'000.00
3. Culture, loisirs et culte							
Eclairage de l'Eglise	25'000.00			25'000.00	10	3'000.00	22'000.00
Sonorisation de l'Eglise	-	45'900.00	40'943.38	4'956.62	S	4'956.62	-
Œuvre d'Art - Art Valais	10'000.00	7'920.00		17'920.00	30	5'920.00	12'000.00
Couvert et vestiaire du FC	16'000.00			16'000.00	10	2'000.00	14'000.00
Total	51'000.00	53'820.00	40'943.38	63'876.62		15'876.62	48'000.00
4. Santé							
Financement secours sanitaires	-	1'408.65		1'408.65	S	1'408.65	-
5. Prévoyance sociale							
Unité d'accueil L'Arbaz'Lète	137'000.00			137'000.00	10	14'000.00	123'000.00
Institutions handicapés	-	4'839.94		4'839.94	S	4'839.94	-
Home personnes âgées	87'000.00			87'000.00	10	9'000.00	78'000.00
Total	224'000.00	4'839.94	-	228'839.94		27'839.94	201'000.00

Désignation	Valeur comptable au 01.01.2021	Investissements 2021	Subventions et participations 2021	Valeur à amortir au 31.12.2021	Amortissements		Valeur comptable au 31.12.2021
					Taux	Montants	
6. Travaux publics							
<u>Routes cantonales</u>							
Etat VS, frais de construction	286'000.00	12'619.35		298'619.35	10	29'619.35	269'000.00
<u>Service voirie</u>							
Routes communales	1'750'000.00	158'316.65		1'908'316.65	10	191'316.65	1'717'000.00
Dépôt travaux publics + hangar	1'873'000.00	3'000.00		1'876'000.00	10	188'000.00	1'688'000.00
Parking	-	12'000.00		12'000.00	10	1'000.00	11'000.00
Eclairage public	308'000.00			308'000.00	10	31'000.00	277'000.00
Machines et véhicules	88'000.00			88'000.00	30	26'000.00	62'000.00
Total	4'019'000.00	173'316.65	-	4'192'316.65		437'316.65	3'755'000.00
7. Protection et aménagement environnement							
<u>Eau potable</u>							
Réseau de distribution	441'000.00	131'626.40	61'023.40	511'603.00	10	51'603.00	460'000.00
<u>Eaux usées</u>							
Réseau de distribution	163'000.00	92'990.60	43'431.65	212'558.95	10	21'558.95	191'000.00
Plan général évacuation eau (PGEE)	-	8'519.05		8'519.05	S	8'519.05	-
<u>Traitement des déchets</u>							
Déchetterie	104'000.00			104'000.00	10	10'000.00	94'000.00
Ramassage déchets "Molok"	117'000.00			117'000.00	10	12'000.00	105'000.00
<u>Correction des eaux</u>							
Espace réservé eau	-	758.00		758.00	S	758.00	-
3ème correction du Rhône	-	3'505.60		3'505.60	S	3'505.60	-
<u>Aménagement du territoire</u>							
Etude aménagement territoire (LAT)	40'000.00	67'887.40	14'882.50	93'004.90	30	28'004.90	65'000.00
Total	865'000.00	305'287.05	119'337.55	1'050'949.50		135'949.50	915'000.00
8. Economie publique							
Réseau écologique	-	303.30		303.30	S	303.30	-
Projet "Hôtel d'Arbaz"	60'000.00			60'000.00	S	60'000.00	-
Total	60'000.00	303.30	-	60'303.30		60'303.30	-
Total	8'007'000.00	961'041.74	160'280.93	8'807'760.81	12%	1'073'760.81	7'734'000.00
Prêts et participations							
Actions Comba Energies SA	145'505.00			145'505.00			145'505.00
Anzère Tourisme SA	40'000.00			40'000.00			40'000.00
Prêt à Comba Energies SA	244'000.00		21'000.00	223'000.00			223'000.00
Prêt d'actionnaire Comba Energie SA	243'000.00			243'000.00			243'000.00
Total	672'505.00			651'505.00			651'505.00
Total général	8'679'505.00	961'041.74	181'280.93	9'459'265.81		1'073'760.81	8'385'505.00

COMPTE RECAPITULATIF DE FONCTIONNEMENT COMPARES POUR LES EXERCICES 2020 ET 2021

Désignation	Exercice 2020		Budget 2021		Exercice 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0. Administration générale	Fr. 949'631.28	Fr. 79'406.15	Fr. 922'850.00	Fr. 74'600.00	Fr. 988'716.38	Fr. 75'021.15
1. Sécurité publique	" 430'572.46	" 63'785.60	" 395'700.00	" 38'200.00	" 427'506.50	" 117'930.10
2. Enseignement et formation	" 1'002'975.95	" 30'148.55	" 1'034'200.00	" 37'800.00	" 1'036'470.66	" 41'297.90
3. Culture, loisirs et culte	" 416'411.43	" 18'900.00	" 385'100.00	" 23'100.00	" 325'418.48	" 23'100.00
4. Santé	" 140'470.00	"	" 134'000.00	"	" 150'929.30	"
5. Prévoyance sociale	" 975'324.96	" 309'735.90	" 1'056'400.00	" 309'600.00	" 1'191'983.18	" 448'220.90
6. Trafic	" 1'956'938.65	" 465'965.85	" 1'756'000.00	" 394'000.00	" 1'845'578.96	" 417'378.05
7. Protection et aménagement de l'environ.	" 1'018'353.20	" 741'741.60	" 1'004'900.00	" 722'500.00	" 1'113'743.46	" 824'402.80
8. Economie publique	" 549'144.10	" 415'730.55	" 495'000.00	" 408'700.00	" 495'554.47	" 401'469.25
9. Finances et impôts	" 148'411.96	" 5'125'301.00	" 135'500.00	" 4'607'600.00	" 180'360.40	" 5'999'976.79
	Fr. 7'588'233.99	Fr. 7'250'715.20	Fr. 7'319'650.00	Fr. 6'616'100.00	Fr. 7'756'261.79	Fr. 8'348'796.94
Excédent des Recettes/(Charges)	" (337'518.79)		" (703'550.00)		" 592'535.15	
de fonctionnement	Fr. 7'250'715.20	Fr. 7'250'715.20	Fr. 6'616'100.00	Fr. 6'616'100.00	Fr. 8'348'796.94	Fr. 8'348'796.94

Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2020

Budget 2021

Compte 2021

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	1'688'078.20		1'729'400.00		1'774'661.35	
31 Biens, services et marchandises	1'901'115.74		1'661'850.00		1'859'215.31	
32 Intérêts passifs	41'582.75		41'000.00		42'395.70	
33 Amortissements	1'097'680.07		956'800.00		1'155'755.57	
34 Parts à des contributions sans affectation	48'300.70		44'000.00		52'985.20	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	628'207.61		707'200.00		654'150.75	
36 Subventions accordées	1'772'168.92		1'807'100.00		1'857'447.91	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	411'100.00		372'300.00		359'650.00	
40 Impôts		4'755'196.65		4'285'500.00		5'679'817.00
41 Patentes et concessions		54'615.65		57'000.00		60'669.52
42 Revenus des biens		219'760.65		171'700.00		167'176.22
43 Contributions		1'391'746.70		1'361'600.00		1'570'239.05
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		139'448.05		140'600.00		140'948.20
45 Restitutions de collectivités publiques		106'498.40		98'000.00		125'092.65
46 Subventions		172'349.10		129'400.00		185'204.30
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		60'000.00
49 Imputations internes		411'100.00		372'300.00		359'650.00
Total des charges et des revenus	7'588'233.99	7'250'715.20	7'319'650.00	6'616'100.00	7'756'261.79	8'348'796.94
Excédent de charges		337'518.79		703'550.00		-
Excédent de revenus	-		-		592'535.15	

COMPTE RECAPITULATIF D'INVESTISSEMENT COMPARES POUR LES EXERCICES 2020 ET 2021

Désignation	Exercice 2020		Budget 2021		Exercice 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0. Administration générale	Fr. 793'238.85	Fr. -	Fr. 400'000.00	Fr. -	Fr. 404'164.05	Fr. -
1. Sécurité publique	" 4'563.25	" -	" 91'000.00	" -	" -	" -
2. Enseignement et formation	" -	" -	" 60'000.00	" -	" 5'282.75	" -
3. Culture, loisirs et culte	" 15'237.00	" -	" 80'000.00	" -	" 12'876.62	" -
4. Santé	" 1'267.10	" -	" -	" -	" 1'408.65	" -
5. Prévoyance sociale	" 5'094.75	" -	" 50'000.00	" -	" 4'839.94	" -
6. Trafic	" 1'178'200.77	" -	" 280'000.00	" -	" 185'936.00	" -
7. Protection et aménagement de l'environ.	" 389'492.74	" 79'575.70	" 373'600.00	" 65'000.00	" 305'287.05	" 119'337.55
8. Economie publique	" 303.30	" 21'000.00	" 5'000.00	" -	" 303.30	" 21'000.00
9. Finances et impôts	" -	" -	" -	" -	" -	" -
	Fr. 2'387'397.76	Fr. 100'575.70	Fr. 1'339'600.00	Fr. 65'000.00	Fr. 920'098.36	Fr. 140'337.55
Excédent des Dépenses d'investissement		" 2'286'822.06		" 1'274'600.00		" 779'760.81
	Fr. 2'387'397.76	Fr. 2'387'397.76	Fr. 1'339'600.00	Fr. 1'339'600.00	Fr. 920'098.36	Fr. 920'098.36

Compte des investissements selon les natures	Compte 2020		Budget 2021		Compte 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	2'336'568.01		1'261'000.00		897'724.82	
52 Prêts et participations permanentes	-		-		-	
56 Subventions accordées	47'329.75		78'600.00		22'373.54	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	3'500.00		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Contributions de tiers		68'980.70		65'000.00		104'455.05
62 Remboursement de prêts et participations permanentes		21'000.00		-		21'000.00
63 Facturation à des tiers		-		-		-
64 Remboursement de subventions acquises		-		-		-
66 Subventions acquises		10'595.00		-		14'882.50
67 Subventions à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	2'387'397.76	100'575.70	1'339'600.00	65'000.00	920'098.36	140'337.55
Excédent de dépenses		2'286'822.06		1'274'600.00		779'760.81
Excédent de recettes	-		-		-	

COMPTE FINANCIER ET DE CLOTURE

Désignation	Montants
<u>Compte financier</u>	
Excédent des Recettes de fonctionnement (Cash flow)	Fr. 1'666'295.96
à déduire :	
Excédent des Dépenses d'investissement	<u>" (779'760.81)</u>
Excédent de financement du compte financier /ou	
Diminution de l'endettement :	<u>Fr. 886'535.15</u>
<u>Compte de clôture</u>	
Excédent des Recettes de fonctionnement (Cash flow)	Fr. 1'666'295.96
Excédent des Dépenses d'investissement	<u>" (779'760.81)</u>
Excédent de charges du compte financier :	Fr. 886'535.15
à ajouter :	
Report au bilan de l'excédent des Dépenses d'investissement	<u>" 779'760.81</u>
Solde = cash flow	Fr. 1'666'295.96
à déduire :	
* Amortissements comptables selon Tableau	<u>" 1'073'760.81</u>
Bénéfice de l'exercice	<u>Fr. 592'535.15</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS
A LA SITUATION FINANCIERE

<u>Calcul de l'endettement</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Dettes bancaires	Fr. 2'667'500.00	Fr. 2'602'750.00
Emprunt LIM	" 267'000.00	" 133'500.00
Dettes envers les tiers et divers	" 1'895'752.00	" 2'121'622.00
Dette brute	<u>Fr. 4'830'252.00</u>	<u>Fr. 4'857'872.00</u>
à déduire :		
Contribuables et débiteurs divers	Fr. 2'137'068.00	Fr. 2'137'856.00
Bourgeoisie, compte courant	" -	"
Caisse, La Poste, Titres et banques	" 1'191'903.00	" 2'045'270.00
Total à déduire	<u>Fr. 3'328'971.00</u>	<u>Fr. 4'183'126.00</u>
Endettement net	<u><u>Fr. 1'501'281.00</u></u>	<u><u>Fr. 674'746.00</u></u>
 (Diminution)/Augmentation de l'endettement par rapport à l'année précédente, soit l'excédent de financement du compte financier		
	Fr. 1'579'519.00	Fr. (826'536.00)
Variation des comptes autofinancés	" -	" (60'000.00)
(Diminution)/Augmentation de l'endettement :	<u>Fr. 1'579'519.00</u>	<u>Fr. (886'536.00)</u>
 Nombre d'habitants		
	1302	1360
 Endettement net par habitant		
	<u>Fr. 1'153.00</u>	<u>Fr. 496.00</u>
 Moyenne cantonale 2019 et 2020		
	<u>Fr. 601.00</u>	<u>Fr. 671.00</u>
 <u>Service de la dette (net)</u>		
Intérêts dettes bancaires et diverses	Fr. 16'034.00	Fr. 19'242.00
Intérêts rémunérateurs	" 25'549.00	" 23'154.00
Intérêts de retard facturés	" (48'835.00)	" (60'393.00)
Intérêts des comptes courants et des placements	" (80'798.00)	" (46'665.00)
Total	<u>Fr. (88'050.00)</u>	<u>Fr. (64'662.00)</u>
 En % de la recette fiscale nette		
	<u><u>-1.9</u></u>	<u><u>-1.16</u></u>

Dépenses pour l'instruction publique

Nombre d'élèves

	<u>Ex. 2020/2021</u>	<u>Ex. 2021/2022</u>
Classes primaires et enfantines	105	99
Cycle d'orientation	24	28
Total	<u>129</u>	<u>127</u>

Charges annuelles

	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Dépenses selon rubrique 2 du compte de fonctionnement (sans l'amortissement)	Fr. 960'976.00	Fr. 998'188.00
à déduire :		
Part communale sur entretien et assurances des bâtiments scolaires	" 5'000.00	" 5'000.00
Recettes selon rubrique 2 du compte de fonctionnement	" 30'149.00	" 41'298.00
Charges nettes	<u>Fr. 925'827.00</u>	<u>Fr. 951'890.00</u>
En % des impôts perçus	<u>19.52</u>	<u>16.80</u>
Par élève	<u>Fr. 7'177.00</u>	<u>Fr. 7'495.00</u>

* * *

TABLEAU DES POSSIBILITES D'INVESTISSEMENT DE 1991 A 2021

Année	Recettes nettes de		Dépenses nettes de		Marge en % des recettes nettes	Investissements nets	Auto-financement en %	Augmentation ou (Diminution) de l'endettement						
	de fonctionnement		de fonctionnement	d'autofinancement										
1991	"	1'589'742.00	"	1'202'344.00	"	387'398.00	24	"	502'436.00	77	"	115'038.00		
1992	"	1'627'037.00	"	1'289'532.00	"	337'505.00	21	"	485'558.00	70	"	148'053.00		
1993	"	1'722'664.00	"	1'313'238.00	"	409'426.00	24	"	420'861.00	97	"	11'435.00		
1994	"	1'937'280.00	"	1'459'969.00	"	477'311.00	25	"	937'527.00	51	"	460'216.00		
1995	"	1'948'551.00	"	1'665'041.00	"	283'510.00	15	"	1'711'773.00	17	"	1'428'263.00		
1996	"	1'883'055.00	"	1'609'852.00	"	273'203.00	15	"	304'944.00	90	"	31'741.00		
1997	"	1'919'323.00	"	1'703'502.00	"	215'821.00	11	"	96'050.00	224	"	(119'771.00)		
1998	"	2'245'087.00	"	1'804'935.00	"	440'152.00	20	"	(6'452.00)	-	"	(446'604.00)		
1999	"	2'250'266.00	"	1'880'173.00	"	370'093.00	16	"	454'266.00	81	"	84'173.00		
2000	"	2'536'464.00	"	2'110'867.00	"	425'597.00	17	"	530'712.00	80	"	105'115.00		
2001	"	2'504'304.00	"	1'949'903.00	"	554'401.00	22	"	314'261.00	176	"	(240'140.00)		
2002	"	2'780'345.00	"	2'124'269.00	"	656'076.00	23	"	838'593.00	78	"	182'517.00		
2003	"	3'005'100.00	"	2'202'051.00	"	803'049.00	27	"	416'521.00	193	"	(386'528.00)		
2004	"	3'208'736.00	"	2'435'572.00	"	773'164.00	24	"	694'101.00	111	"	(79'063.00)		
2005	"	3'749'046.00	"	2'921'062.00	"	827'984.00	22	"	587'113.00	156	"	(240'871.00)		
2006	"	4'495'598.00	"	3'365'634.00	"	1'129'964.00	25	"	321'909.00	351	"	(808'055.00)		
2007	"	5'286'154.00	"	3'760'247.00	"	1'525'907.00	29	"	1'379'530.00	111	"	(146'377.00)		
2008	"	5'284'843.00	"	3'926'457.00	"	1'358'386.00	26	"	2'219'388.00	61	"	861'002.00		
2009	"	5'337'070.00	"	4'236'424.00	"	1'100'646.00	21	"	298'049.00	369	"	(802'597.00)		
2010	"	5'930'372.00	"	4'534'444.00	"	1'395'928.00	24	"	624'446.00	224	"	(771'482.00)		
2011	"	5'513'629.00	"	4'293'084.00	"	1'220'545.00	22	"	638'896.00	191	"	(581'649.00)		
2012	"	4'904'672.00	"	4'084'016.00	"	820'656.00	17	"	741'632.00	111	"	(79'024.00)		
2013	"	5'301'436.00	"	3'936'830.00	"	1'364'606.00	26	"	964'386.00	141	"	(400'220.00)		
2014	"	5'435'160.00	"	4'282'699.00	"	1'152'461.00	21	"	729'944.00	158	"	(422'517.00)		
2015	"	5'542'916.00	"	4'288'018.00	"	1'254'898.00	23	"	1'021'564.00	125	"	(233'334.00)		
2016	"	6'047'606.00	"	5'405'308.00	"	642'298.00	11	"	653'540.00	98	"	11'242.00		
2017	"	6'670'681.00	"	5'370'194.00	"	1'300'487.00	19	"	553'415.00	235	"	(747'072.00)		
2018	"	6'844'325.00	"	5'615'898.00	"	1'228'427.00	18	"	1'234'713.00	99	"	6'286.00		
2019	"	6'673'137.00	"	5'774'897.00	"	898'240.00	14	"	1'641'837.00	55	"	743'597.00		
2020	"	6'839'615.00	"	6'132'312.00	"	707'303.00	10	"	2'286'822.00	31	"	1'579'519.00		
2021	"	7'989'146.00	"	6'322'850.00	"	1'666'296.00	21	"	779'761.00	214	"	(886'535.00)		
	Fr.	129'003'360.00	Fr.	103'001'622.00	Fr.	24'335'442.00			Fr.	24'378'096.00			Fr.	(1'623'642.00)

Marge moyenne d'autofinancement des communes valaisannes en % des recettes :

1990 : 16	1994 : 13	1998 : 16	2002 : 18	2006 : 22	2010 : 20	2014 : 17
1991 : 13	1995 : 15	1999 : 18	2003 : 16	2007 : 22	2011 : 23	2015 : 20
1992 : 10	1996 : 16	2000 : 15	2004 : 23	2008 : 22	2012 : 20	2016 : 20
1993 : 11	1997 : 15	2001 : 15	2005 : 25	2009 : 21	2013 : 20	2017 : 20
2018 : 21	2019 : 26					

RAPPORT DU REVISEUR A L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DE LA COMMUNE D'ARBAZ



Rue des Cèdres 10
CP 478
1951 Sion
T. 027 327 30 30
www.nofival.ch

En notre qualité de réviseur, nous avons vérifié, conformément aux articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais et aux articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes, la comptabilité et les comptes annuels (le bilan, le compte administratif et l'annexe) de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

De plus, nous précisons que :

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée
- l'endettement net de la commune est considéré comme faible et a diminué durant l'exercice
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo
- selon notre appréciation la Commune est en mesure de faire face à ses engagements
- l'entretien final avec le Conseil municipal a eu lieu.

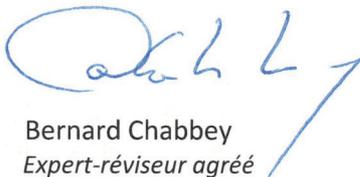
Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 16 mai 2022

NOFIVAL SA



Mathias Pellaud
Réviseur agréé
Réviseur responsable



Bernard Chabbey
Expert-réviseur agréé

MESSAGE INTRODUCTIF

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 a. 1 de la Loi sur les communes du 05 février 2004, le conseil bourgeoisial a l'honneur de vous présenter les comptes de la bourgeoisie pour l'année 2021.

1. Remarques préliminaires

La comparaison avec les comptes 2020 et le budget 2021 fait ressortir les principales évolutions qui caractérisent l'exercice présenté.

2. Considérations générales

Les comptes de la Bourgeoisie de l'année 2021 présentent un excédent de produits de Fr. 87'172.22 supérieur aux prévisions budgétaires et quasi identique au résultat de 2020.

Les différentes charges du ménage bourgeoisial sont inférieures de 0.9 % (Fr. 3'849.-) au budget prévu pour atteindre un total de Fr. 414'550.63 en 2021, amortissements compris. En regard des comptes 2020, les charges de fonctionnement sont inférieures de 4,6 % (Fr. 20'080.-).

Les recettes supérieures de 6 % (Fr. 28'473.-) par rapport au budget s'élèvent à Fr. 501'722.85. Elles sont inférieures de 4 % (Fr. 20'768) aux comptes 2020.

Le résultat des comptes de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement Fr. 293'658.37, supérieure au budget mais légèrement inférieur aux comptes 2020.

Les investissements nets inférieurs de 57.9% (Fr. 208'514.-) au budget s'élèvent à Fr. 151'486.15.

3. Principales caractéristiques des comptes 2021

Les principaux revenus de la bourgeoisie sont les locations des avoirs bourgeoisiaux (Fr. 27'450.-), les émoluments d'agrégation (Fr. 11'750.-) les ventes d'eau aux municipalités d'Arbaz, Grimisuat et Sion (Fr. 357'238.10) ainsi que les redevances et dividendes des turbines de la Comba et de la Sionne (Fr. 100'160.75).

Quant aux autres postes des comptes, en comparaison avec le budget 2021, ils peuvent être commentés ainsi :

3.1 Le compte de fonctionnement

Dicastère	Commentaires	Ecart	
		Charges	Revenus
Administration générale	Entretien du bâtiment bourgeoisial	- 15'931	
	Location des avoirs bourgeoisiaux (maison Thérèse Carroz en plus)		+ 8'000
	Emoluments d'agrégation		+ 11'750
Alpages	Entretien des alpages	- 12'967	

Dicastère	Commentaires	Ecart	
		Charges	Revenus
Eau potable & station de filtration	Gestion et entretien du réseau EP et de la station de filtration	+ 37'116	
	Amortissements inférieurs suite aux investissements non réalisés en 2021 pour les sources, la station de filtration et le réservoir de Procatrué	- 14'614	
	Vente d'eau potable		+ 11'238

3.2 Le compte d'investissement

Les investissements nets de Fr. 151'486,15 concernent :

- ✓ La réfection des conduites EP entre Pierre-Fendue et Pragy et la chambre de Taillaz et Creffan (Fr. 57'247.-)
- ✓ Les premiers travaux d'assainissement de la station d'ultrafiltration de Procatrué (Fr. 67'764.-)
- ✓ Les premiers travaux d'assainissement du réservoir de Procatrué (Fr. 26'474.70)

Certains travaux ont été retardés par l'impossibilité d'obtenir diverses pièces et seront réalisés dans le courant de l'année 2022.

4. Considérations finales

L'amortissement légal est totalement couvert par la marge d'autofinancement. Le résultat dégage un boni d'exercice de Fr. 87'172.22 et la fortune augmente à Fr. 1'142'069.20. La marge d'autofinancement couvre la totalité des investissements, la dette diminue donc de Fr. 142'172.22 pour atteindre un endettement net de Fr. 843'431.80, ce qui représente un endettement net par bourgeois(e) de Fr. 2'146.- toujours considéré comme faible, car inférieur à Fr. 3'000.- par bourgeois(e).

L'exercice 2021 peut donc être qualifié de bon, permettant d'envisager l'avenir de manière sereine.

Le récapitulatif des comptes de fonctionnement et d'investissements sont présentés dans les tableaux suivants. Les détails peuvent être consultés sur le site de la commune ou obtenus auprès du secrétariat communal.

Nous vous en souhaitons bonne lecture et demeurons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez.

Avec nos cordiales salutations.

Votre administration bourgeoisiale

BOURGEOISIE D'ARBAZ

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2020 ET 2021

Désignation	31 décembre 2020	31 décembre 2021
<u>1. ACTIF</u>		
<u>Patrimoine financier</u>		
<u>Avoirs</u>		
Banque Raiffeisen, c/c	Fr. 129'273.68	Fr. 70'926.99
Banque Raiffeisen, fonds de reboisement	" 71'059.39	" 71'073.60
Banque Cantonale du Valais, business	" 2'053.70	" 49'055.25
TVA, c/c	" 8'383.98	" 10'124.83
<u>Placements</u>		
Actions Comba Energies SA	" 33'000.00	" 33'000.00
Prêt Comba Energies SA	" 297'000.00	" 297'000.00
Total du patrimoine financier	Fr. 540'770.75	Fr. 531'180.67
<u>Actifs transitoires</u>	Fr. 54'053.85	Fr. 52'460.75
<u>Patrimoine administratif</u>		
<u>Investissements</u>		
Détail des investissements	Fr. 2'040'501.00	Fr. 1'985'501.00
Total de l'Actif	Fr. 2'635'325.60	Fr. 2'569'142.42
<u>2. PASSIF</u>		
<u>Engagements</u>		
<u>Engagements courants</u>		
Municipalité, compte courant	" 110'418.18	" 195'090.17
Créanciers	" 198'251.05	" 37'809.45
<u>Engagement envers des entités particulières</u>		
Fonds de reboisement	" 71'059.39	" 71'073.60
<u>Dettes à moyen et long termes</u>		
Raiffeisen (fonds propres Comba)	" 140'000.00	" 120'000.00
Raiffeisen, emprunt financement UF2	" 558'000.00	" 522'000.00
Banque Cantonal du Valais, emprunt 2018-2028	" 490'000.00	" 470'000.00
Etat du Valais - LIM Pré du Loup 2	" 800.00	" -
Confédération - LIM Pré du Loup 2	" 800.00	" -
Prêt sans intérêts VS + Confédération (Comba)	" 11'100.00	" 11'100.00
Total des engagements	Fr. 1'580'428.62	Fr. 1'427'073.22
<u>Fortune</u>		
Fortune initiale	Fr. 967'035.88	Fr. 1'054'896.98
Bénéfice de l'exercice	" 87'861.10	" 87'172.22
Fortune à la fin de l'exercice	Fr. 1'054'896.98	Fr. 1'142'069.20
Total du Passif	Fr. 2'635'325.60	Fr. 2'569'142.42

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles
Assemblée primaire
OGFCo, art. 30, al. 2, litt.d,e + art. 69a et 69b

Exercice comptable 2021

Compte	Libellé, ouvrage	Montant investissement net	Crédit initial		Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
			Organe compétent: décision du		Montant	Conseil municipal décision du:	Montant	Assemblée Primaire décision du:				
			Conseil Municipal	Assemblée Primaire								
24.501	Sources, captation	30'000.00	15.01.2021	25.02.2021	-		-		30'000.00	0.00	30'000.00	25.02.2028
24.503	Station UF, réservoirs	270'000.00	15.01.2021	25.02.2021	-		-		270'000.00	94'238.70	175'761.30	25.02.2028

Les crédits d'engagements de la compétence de l'Exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires
Assemblée primaire
OGFCo, art. 69c et art. 69d

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date information à l'assemblée primaire

Les dépassements de crédit budgétaires inférieurs à Fr. 50'000 ne figurent pas dans ce tableau

BOURGEOISIE D'ARBAZ

ETAT DES ACTIFS A AMORTIR AU 31 DECEMBRE 2021

Désignation	Valeur comptable au 01.01.2021	Investissements 2021	Subventions et participations 2021	Valeur à amortir au 31.12.2021	Amortissements		Valeur comptable au 31.12.2021
					Taux	Montants	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
Bâtiment bourgeoisial	287'000.00	-	-	287'000.00	10	28'700.00	258'300.00
Biens-fonds	35'000.00	-	-	35'000.00	-	-	35'000.00
Vignes	3'200.00	-	-	3'200.00	10	300.00	2'900.00
Alpage Métail	1.00	-	-	1.00	-	-	1.00
Alpages, routes	18'000.00	-	-	18'000.00	10	1'800.00	16'200.00
Forêts	93'000.00	-	-	93'000.00	-	-	93'000.00
Réseau d'eau du Go	14'400.00	-	-	14'400.00	10	1'500.00	12'900.00
Station de filtrage	746'100.00	67'764.00	-	813'864.00	10	81'364.00	732'500.00
Conduites eau, sources	522'700.00	57'247.45	-	579'947.45	10	58'047.45	521'900.00
Réservoirs	286'000.00	26'474.70	-	312'474.70	10	31'274.70	281'200.00
Sources, captations	35'100.00	-	-	35'100.00	10	3'500.00	31'600.00
Total	2'040'501.00	151'486.15	-	2'191'987.15		206'486.15	1'985'501.00
					10%		
<u>Annexe au bilan :</u>	<u>31.12.2021</u>						
<u>Engagements conditionnels :</u>							
<u>Comba Energies SA</u>	<u>1'728'000.00</u>						

COMPTES DE FONCTIONNEMENT COMPARES POUR LES EXERCICES 2020 ET 2021

Désignation	Exercice 2020		Budget 2021		Exercice 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20. Administration générale	Fr. 97'301.60	Fr. 22'950.00	Fr. 96'900.00	Fr. 19'450.00	Fr. 80'520.82	Fr. 39'200.00
21. Vignes	" 568.70	" 2'324.00	" 500.00	" 2'350.00	" 494.75	" 2'324.00
22. Alpages	" 6'314.95	" 2'800.00	" 16'800.00	" 2'800.00	" 3'833.45	" 2'800.00
23. Forêts	" 6'856.75	" -	" 200.00	" -	" 3'234.45	" -
24. Eau potable	" 318'631.90	" 387'713.45	" 299'700.00	" 346'000.00	" 322'160.86	" 357'238.10
25. Turbinage eau potable	" 4'956.30	" 106'703.85	" 4'300.00	" 102'650.00	" 4'306.30	" 100'160.75
Total	Fr. 434'630.20	Fr. 522'491.30	Fr. 418'400.00	Fr. 473'250.00	Fr. 414'550.63	Fr. 501'722.85
Excédent des Recettes	" 87'861.10		" 54'850.00		" 87'172.22	
Totaux égaux	Fr. 522'491.30	Fr. 522'491.30	Fr. 473'250.00	Fr. 473'250.00	Fr. 501'722.85	Fr. 501'722.85

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE COMPARES POUR LES EXERCICES 2020 ET 2021

Désignation	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
<u>3. Charges</u>			
30. Charges de personnel	Fr. 257.30	Fr. 2'000.00	Fr. 362.80
31. Biens et services	" 125'136.90	" 108'700.00	" 109'637.98
32. Intérêts passifs	" 29'722.80	" 27'700.00	" 27'664.80
33. Amortissements comptables	" 212'612.90	" 220'000.00	" 206'486.15
35. Dédommagements à des collectivités publiques	" 45'000.00	" 38'000.00	" 48'100.00
36. Subventions accordées	" 21'900.30	" 22'000.00	" 22'298.90
Total des Charges	Fr. 434'630.20	Fr. 418'400.00	Fr. 414'550.63
<u>4. Produits</u>			
42. Revenus des biens	Fr. 100'077.85	Fr. 96'050.00	Fr. 101'534.75
43. Contributions de tiers	" 422'413.45	" 377'200.00	" 400'188.10
46. Subventions acquises	" -	" -	" -
Total des Produits	Fr. 522'491.30	Fr. 473'250.00	Fr. 501'722.85
<u>Marge d'autofinancement</u>			
<u>4. Produits</u>	Fr. 522'491.30	Fr. 473'250.00	Fr. 501'722.85
<u>3. Charges</u>	Fr. 434'630.20	Fr. 418'400.00	Fr. 414'550.63
à déduire : amortissements	" 212'612.90	" 220'000.00	" 206'486.15
	Fr. 222'017.30	Fr. 198'400.00	Fr. 208'064.48
Excédent des produits ou marge d'autofinancement	Fr. 300'474.00	Fr. 274'850.00	Fr. 293'658.37

COMPTES D'INVESTISSEMENT COMPARES POUR LES EXERCICES 2020 ET 2021

Désignation	Exercice 2020		Budget 2021		Exercice 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20. Administration générale	Fr. 277'989.95	Fr. -				
21. Vignes	" -	" -	" -	" -	" -	" -
22. Alpages	" -	" -	" -	" -	" -	" -
23. Forêts	" -	" -	" -	" -	" -	" -
24. Eau potable	" 418'622.95	" -	" 360'000.00	" -	" 151'486.15	" -
25. Turbinage eau potable	" -	" -	" -	" -	" -	" -
Total	Fr. 696'612.90	Fr. -	Fr. 360'000.00	Fr. -	Fr. 151'486.15	Fr. -
Excédent des dépenses		" 696'612.90		" 360'000.00		" 151'486.15
Totaux égaux	Fr. 696'612.90	Fr. 696'612.90	Fr. 360'000.00	Fr. 360'000.00	Fr. 151'486.15	Fr. 151'486.15

COMPTES FINANCIER ET DE CLOTURE

Désignation	Montants
<u>Compte financier</u>	
Excédent des recettes de fonctionnement (Cash flow)	Fr. 293'658.37
à déduire :	
Excédent des dépenses d'investissement	" (151'486.15)
Excédent de recettes du compte financier (diminution de l'endettement)	Fr. 142'172.22
<u>Compte de clôture</u>	
Excédent des recettes de fonctionnement (Cash flow)	Fr. 293'658.37
Excédent des dépenses d'investissement	" (151'486.15)
Excédent de recettes du compte financier	Fr. 142'172.22
à ajouter :	
Report au bilan de l'excédent des dépenses d'investissement	" 151'486.15
Total	Fr. 293'658.37
à déduire :	
Amortissements comptables	" (206'486.15)
Bénéfice de l'exercice	Fr. 87'172.22

RAPPORT DU REVISEUR A L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DE LA BOURGEOISIE D'ARBAZ



Rue des Cèdres 10
CP 478
1951 Sion
T 027 327 30 30
www.nofival.ch

En notre qualité de réviseur, nous avons vérifié, conformément aux articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais et aux articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes, la comptabilité et les comptes annuels (le bilan, le compte administratif et l'annexe) de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo incombe au Conseil bourgeoisial, respectivement du Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil bourgeoisial, respectivement du Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'OGFCo et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

De plus, nous précisons que :

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée
- l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme faible et a diminué durant l'exercice
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo
- selon notre appréciation la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial, respectivement le Conseil communal a eu lieu.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 16 mai 2022

NOFIVAL SA

Mathias Pellaud
Réviseur agréé
Réviseur responsable

Bernard Chabbey
Expert-réviseur agréé